

Bilan des ateliers et groupes de travail

Bilan des ateliers et groupes de travail	174
Pôle éducation et partage de culture	174
Pôle environnement	175
Pôle démocratie et société	175
Pôle innovation et évolutions économiques	176
Le déséquilibre de l'Afrique, un frein à l'évolution	178
La recherche pour un développement participatif	179
Internet et la cybercriminalité	180
Débat et interventions officielles : E-Inclusion et développement durable	181
La stratégie européenne de développement durable	181
Une innovation qui touche aussi e domaine social	182
Echanges avec la salle	184

Bilan des ateliers et groupes de travail

Intervenants

MONICA FOSSATI

DANIEL KAPLAN

LUDOVIC PIRON-PALLISER

JEAN-LUC GERARD

JEAN POULY

INGRID JURRIENS

CHRISTOPH OLIVER STORK

TONY VETTER

GÉNÉRAL MARC WATIN-AUGOUARD

SUSAN BINNS

CATHERINE TRAUTMANN

GES Gaz à effets de serre

TIC Technologies de l'information et de la communication

Animateur

JEAN-JACQUES JESPERS : *Journaliste et Professeur, Université libre de Bruxelles, Belgique*

Pôle éducation et partage de culture

MONICA FOSSATI : *Directrice de publication, EKWO, France.* Nous avons constaté que chacun s'appropriait l'expression « culture commune » d'une manière différente. Une question a émergé : « en quoi le développement durable est-il corrélé aux TIC ? »

Les TIC ont la capacité de véhiculer l'information et de réunir des communautés porteuses de solution. Cependant, le développement durable doit jouer un rôle de frein sur les TIC pour amoindrir leur impact sur l'environnement.

“ Une démarche plus solidaire et moins individualiste saurait cependant mieux répondre aux attentes des internautes. ”

La communication des pouvoirs locaux sur Internet se réduit souvent à une consultation de l'opinion citoyenne sur l'utilisation des budgets. Une démarche plus solidaire et moins individualiste saurait cependant mieux répondre aux attentes des internautes.

Le dernier atelier du pôle « éducation et partage de culture » nous a orienté sur *Second Life*, reproduction virtuelle (sur Internet) de la vie réelle. Le développement durable pourrait lui aussi investir l'espace virtuel, nous pourrions ainsi espérer des répercussions dans le vrai monde.

Pôle environnement

DANIEL KAPLAN : *Délégué général, FING, France.* Les TIC ont des effets ambivalents des TIC : ils revêtent ainsi un certain nombre d'inconvénients tels qu'une consommation importante et croissante d'électricité.

Par ailleurs, l'éco-conception ne doit pas se limiter aux économies d'énergie et de matière mais aussi développer des produits plus durables.

Des propositions sur l'efficacité énergétique des bâtiments ont émergé :

- le « *London plan* », présenté par Charles Secrett vise à réduire les émissions de GES au moyen des TIC

- le programme de Dennis Pamlin vise la réduction de 1 million de tonnes de CO₂ grâce à 11 solutions émanant des TIC (vidéoconférence, télétravail...).

Son message est le suivant : « en Europe, nous sommes trop concentrés sur les problèmes. Les multiples discours sur l'environnement et le développement durable nous conduisent à appréhender négativement le futur. L'utilisation des TIC pourrait rendre le monde plus harmonieux. »

“ **L'éco-conception ne doit pas se limiter aux économies d'énergie et de matière mais aussi développer des produits plus durables.** ”

Pôle démocratie et société

LUDOVIC PIRON-PALLISER : *Chef de projets TIC et développement durable, Association des maires des grandes villes de France.* Trois ateliers ont réuni entre 25 et 40 participants. Il ressort des débats et des discussions que la structure TIC 21 pourrait être utilisée pour porter politiquement des projets et exercer une influence auprès des décideurs.

“ **Les jeunes doivent impérativement acquérir une utilisation critique d'Internet pour identifier les bonnes informations.** ”

Les intervenants ont soulevé l'importance d'une information objective et vérifiée, pour lutter contre l'instrumentalisation créée par Internet.

En outre, les jeunes doivent impérativement acquérir une utilisation critique d'Internet pour identifier les bonnes informations. Les demandes des citoyens doivent aussi être prises en compte, ainsi que leurs capacités à changer.

Pôle innovation et évolutions économiques

JEAN-LUC GERARD : *Consultant développement durable indépendant, Suisse.* Le problème de l'énergie a été évoqué de nombreuses fois au cours des ateliers.

Les participants ont souligné que si beaucoup de pôles de compétitivité avaient été créés en France, très peu sont orientés sur le développement durable. Ils ont également remis en cause le monopole d'EDF et préconisé la création d'une agence indépendante de conseil en alimentation énergétique.

“ Par ailleurs, il est temps de se pencher sur les produits dématérialisés et de calculer l'étiquette énergie qui leur correspond.

Par ailleurs, il est temps de se pencher sur les produits dématérialisés et de calculer l'étiquette énergie qui leur correspond.

JEAN POULY : *Directeur de l'agence mondiale de solidarité numérique.* Beaucoup de projets artisanaux ont été mis en place jusqu'ici. Aujourd'hui, une nouvelle filière émerge : celle du réemploi. La dimension locale de ce dernier est importante puisque les stratégies de territoire rassemblent les acteurs cette filière.

“ Les bénéfiques du réemploi s'inscrivent dans un développement durable : cette filière crée des emplois au sein d'une économie sociale et solidaire et contribue à la solidarité numérique.

Les bénéfiques du réemploi s'inscrivent dans un développement durable : cette filière crée des emplois au sein d'une économie sociale et solidaire et contribue à la solidarité numérique.

Toutefois, cette filière souffre d'un manque de visibilité commune. Pour y remédier, les participants ont formulé des propositions pour l'avenir : la création d'un label, la gratuité des ordinateurs...



FREDERIC BAILLE
PORTEUR DU PROJET LINUTOP



INGRID JURRIENS : *AREE/CHEDD, Valenciennes*. La session scientifique qui s'est déroulée en présence du DG Information Society and Media de la Commission Européenne a permis à la délégation internationale composée de 16 scientifiques, universitaires et experts axés plus ou moins directement sur le développement durable, de se connaître et de faire un premier inventaire des cadres et thématiques de coopération possibles. En effet, une expression d'intérêt a été signée à l'unanimité à l'issue de cette session. Une forte volonté ciblant le partage d'idées, bonnes pratiques, modèles, méthodologies, outils, données et staff s'est manifestée autour des différents thèmes identifiés, tous à l'appui de la recherche, de l'enseignement et du transfert :

- les TIC génératrices d'emploi, d'inclusion sociale, de développement économique et de ce fait, la recherche (innovatrice !) comme « démonstrateur » et ligne directrice pour la politique ; bâtir des programmes Master et PhD à partir d'une démarche pays développés – pays en voie de développement
- les énergies renouvelables au service de la pédagogie ; le multilinguisme
- les politiques nationales TIC et comment celles-ci peuvent être en phase avec les principes du développement durable ; les réseaux humains contribuant grâce au TIC aux objectifs

“ L'ouverture de la micro & nanotechnologie et des matériaux de l'avenir au développement durable ; leur application aux activités d'incubateurs à cheval entre la recherche, les entreprises et les consommateurs.

grâce aux partenariats à de multiples enjeux, aux réseaux thématiques

- l'économie liée à la personne et de ce fait à une dimension sociale, à travers l'analyse d'images considérée comme faisant partie intégrante du développement durable et un appui à la prise de décision

- l'ouverture de la micro & nanotechnologie et des matériaux de l'avenir au développement durable ; leur application aux activités d'incubateurs à cheval entre la recherche, les entreprises et les consommateurs
- la combinaison des nouvelles technologies utilisées dans le traitement & gestion de déchets, l'automatique et CIM avec des thèmes environnementaux liés à la conception et mise en œuvre d'actions de développement durable très avancées
- la réduction de la pollution nano et sonore dans l'industrie nouvelle & renouvelable et les télécommunications ; la formation d'ingénieurs pour la société ; un meilleur usage de l'énergie dans les aspects environnementaux des problèmes thermiques et fluides
- l'identification des pierres d'achoppement et obstacles empêchant une dissémination rapide des technologies dans les pays en voie de développement, en dépit d'une production et exportation satisfaisantes
- les effets de l'utilisation des TIC dans les secteurs économiques à travers une approche scientifique analytique et explicative : l'adoption et utilisation des TIC par les secteurs, leur processus de diffusion et les effets sur leur prestation durable
- la fabrication rapide comme étant la forme la plus élevée d'intégration de données et d'application des TIC dans la production, d'un modèle 3D à l'outil machine ; les (procédés de fabrication des) matériaux et composants pour l'équipement énergie renouvelable
- les TIC établissant le lien entre les mondes académique et industriel (notamment les PME/ réunis en clusters) ; le transfert de savoir et savoir-faire ; la formation continue ; des items spécifiques comme la chaîne des fournisseurs
- la recherche et identification de valeurs durables cassant le cercle vicieux du paradoxe « niveaux supérieurs de sens, pratique & efficacité dans une production & consommation inférieures par unité de résultat » versus « un niveau global de consommation et de pollution toujours très élevé »
- le degré de durabilité qui devrait être imposé aux pays émergents pour qui le développement a la priorité absolue ; coopération dans les domaines de la durabilité citadine & rurale, de l'eau, de la robotique, des capteurs/détecteurs...

“ **La confrontation entre cultures a mis en évidence l'importance de l'interculturalité comme élément intrinsèquement lié au développement durable.** ”

Il est à souligner que la confrontation entre cultures a mis en évidence l'importance de l'interculturalité comme élément intrinsèquement lié au développement durable.

Je remercie vivement nos amis venus de l'étranger, pour leur présence si sympathique et constructive.

Le déséquilibre de l'Afrique, un frein à l'évolution

CHRISTOPH OLIVER STORK : *Research and Knowledge Manager, Witwatersrand University, South Africa.* Au sujet du développement durable, je ne m'attendais pas à entendre parler de Londres ou Paris, mais plutôt de villes comme Nairobi. Mais si nos priorités sont différentes, nos buts sont majoritairement communs. Quand vous privilégiez la diminution des émissions de CO₂ par les économies d'énergies en Europe, l'Afrique fonctionne tout simplement par coupures de courant !

Sur ce continent, l'éthique ne concerne pas l'éco-conception mais la création d'emploi. Par

exemple, en Afrique, les téléphones mobiles se substituent aux téléphones fixes, alors qu'en Occident, ils les complètent. Le mobile a davantage d'impact sur le développement en Afrique que partout ailleurs. En effet, les inégalités de couverture de réseau sur ce territoire engen-

drent des écarts de développement entre les pays. Par exemple, grâce à une meilleure couverture, l'Afrique du Sud bénéficie de plus d'avantages concurrentiels que le Cameroun.

A quoi sont dus ces écarts ?

Ces distorsions sont causées par :

- les écarts de richesses entre ces deux pays
- la cherté des TIC
- le niveau d'alphabétisation des populations...

Si les prix des TIC diminuaient, les pays les plus pauvres pourraient peut-être mieux envisager l'avenir.

Notre objectif est de créer des indicateurs permettant de mesurer l'accès et l'utilisation des téléphones mobiles. Nous avons donc modifié un

concept déjà existant en créant des indicateurs de mesure. Ces indicateurs visent à comprendre pourquoi tout le monde n'a pas accès à la téléphonie mobile. À partir des résultats obtenus, nous avons mis en place un réseau de téléphonie et une diffusion de compétences pour améliorer l'utilisation des téléphones mobiles. Les populations ainsi mieux équipées et mieux formées sont également mieux insérées dans la société.

L'Afrique a besoin de bonnes politiques locales. Peu de moyens sont nécessaires pour leur mise en place et nous tentons d'aider ce processus grâce à des indices et des indicateurs.

“ **En Afrique, les téléphones mobiles se substituent aux téléphones fixes, alors qu'en Occident, ils les complètent.** ”



CHRISTOPH OLIVER STORK
RESEARCH AND KNOWLEDGE
MANAGER, WITWATERSRAND
UNIVERSITY, SOUTH AFRICA

“ **Notre objectif est de créer des indicateurs permettant de mesurer l'accès et l'utilisation des téléphones mobiles.** ”

Des analyses sont ainsi réalisées pour mesurer les compétences des pays en matière de TIC. Nous pousserons nos recherches, jusque dans le nord de l'Afrique, afin d'améliorer le développement durable et maîtriser davantage ces problèmes.

JEAN-JACQUES JESPERS : Les problèmes de l'Afrique seraient-ils résolus s'ils atteignaient le rang de l'Afrique du sud ?

CHRISTOPH STORCK : Les prix de l'accès à Internet ou aux réseaux téléphoniques restent élevés. Ces connexions rencontrent des problèmes environnementaux et réglementaires. Tant que l'accès à Internet est limité, la compétitivité l'est aussi.



La recherche pour un développement participatif

TONY VETTER : *Agent de projet - communication des connaissances, Institut international du développement durable, Canada.* Créé en 1990, l'IIDD est une organisation canadienne sans but lucratif, forte d'une équipe de plus de 150 personnes situées dans plus de 30 pays. L'IIDD appuie le changement en faveur du développement durable. En tant qu'institut de recherche en matière de politiques résolu à communiquer efficacement nos conclusions, nous essayons de convaincre les pouvoirs publics, les gens d'affaires, les ONG et d'autres décideurs d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques avantageuses à la fois pour l'économie mondiale, l'environnement planétaire et le bien-être des populations.

Deux thèmes sont particulièrement frappants :

- la frustration internationale sur notre difficulté à lier l'éthique au développement durable
- la reconnaissance de certaines personnes de l'avantage de travailler ensemble.

Nombreux sont ceux qui considèrent l'Internet comme l'infrastructure mondiale de la société de l'information, la pierre la plus essentielle de la fondation économique, sociale et culturelle de notre ère. L'Internet peut devenir un puissant outil pour aider à atteindre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux inclus dans l'ordre du jour du développement durable. L'Internet peut aider à transformer la recherche scientifique, la production économique, la gestion environnementale, les comportements des consommateurs, la prestation des services publics et l'exercice de la citoyenneté. Cependant, il lui manque actuellement les mécanismes de gouvernance nécessaires pour lier son potentiel, en tant qu'outil de connaissances et de communication, aux défis du développement durable.

Les experts des domaines des nouvelles technologies et du développement durable ont travaillé séparément pendant ces 3 dernières décennies. Nous avons donc été confrontés à un manque de compréhension mutuelle de ces deux domaines. Comment alors les TIC peuvent-ils contribuer au développement durable ? Nous développons actuellement des outils en vue de cette contribution. Ces outils utilisent, par exemple, la dématérialisation. Les experts des TIC regardent les besoins de la communauté du développement durable afin d'identifier les secteurs où elles peuvent être utilisées.

La plupart des personnes trouvent que l'Internet est une évidence : il correspond à un nou-

“ **Une telle démarche nécessite toutefois une modification de nos comportements et un partage entre les différentes communautés.**

vel espace public, donne un accès plus libre à la parole ou à l'information... Cette facilité d'accès conduit à une meilleure qualité de vie, respectant les droits de l'homme tels qu'ils ont été établis par les Nations Unies. En prenant en compte les aspects sociaux, économiques et politiques, ces valeurs peuvent construire un développement durable. Une telle

démarche nécessite toutefois une modification de nos comportements et un partage entre les différentes communautés. Le progrès doit s'effectuer conjointement !

Le développement durable donne lieu à de nombreuses publications et études exploratoires, notamment sur le processus gouvernemental.

Un certain nombre de lois existantes ont été bouleversées par l'Internet. Internet implique donc le domaine scientifique (notamment sur les conditions d'accès à l'information) mais aussi une dimension plus globale (juridique et sociale).

La gouvernance d'Internet soulève plusieurs approches, par exemple, une approche d'intégration. Celle-ci rassemble les universitaires, les politiques et les acteurs de la société civile. Les politiques ne sont alors plus les seuls décideurs : les décisions résultent d'un projet collectif partagé par tous.

Internet et la cybercriminalité

GÉNÉRAL MARC WATIN-AUGOUARD : *Commandant la région de Gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais et la Gendarmerie pour la zone de défense Nord. Aujourd'hui, la cybercriminalité est une réalité.*

La position du cybercrime s'analyse par rapport à l'évolution d'une société. Selon les économistes, la société se fonde sur les secteurs primaire, secondaire, tertiaire, et peut-être même quaternaire avec l'avènement du développement durable (recherches dans l'environnement, la santé publique...). Le secteur primaire correspond à la nécessité de survivre. Le secteur secondaire, du point de vue de la criminalité, correspond au vol, à la destruction, à la dégradation... Le secteur tertiaire est la société de consommation (la volonté du bien vivre grâce à la criminalité, fraudes...). Enfin, le secteur quaternaire démontre qu'une volonté de « vivre mieux » engendre une mauvaise utilisation de l'outil Internet. Cependant, si les méfaits ne sont pas toujours visibles, leur impact est tout aussi fort : il s'agit de la cybercriminalité.

À partir de cette classification, la cybercriminalité obtient une position nouvelle et inquiétante. Cette réalité doit impérativement être prise en compte. Le cybercrime se définit à travers différents domaines. Tout d'abord, il concerne les attaques de données, notam-

ment des informations individuelles qui ont un droit de protection contre toute diffusion publique. Ensuite, le cybercrime comporte les infractions liées aux supports proposés par Internet. Ces derniers peuvent véhiculer des informations immorales de type racistes, anti-sémites, pédophiles, ou encore des appels à la violence... Enfin, Internet favorise de graves infractions comme la contrefaçon des médicaments, transgression parfois mortelle !

Pour contrer ces 3 domaines, nous devons maintenir l'ordre public, non de manière répressive, mais naturelle. Cet ordre doit se constituer selon une posture sociétale qui abat toutes les cloisons.

“ **Enfin, Internet favorise de graves infractions comme la contrefaçon des médicaments, transgression parfois mortelle !**

En Nord-Pas-de-Calais, un projet s'est développé grâce à l'association de tous les partenaires publics dans une démarche active, pédagogique et préventive. Il a reçu un accueil très favorable. Cette démarche contre le cybercrime ne doit pas res-

ter française. Le réseau cybercriminel étant international, nous devons concevoir une approche mondiale de lutte contre lui. Dans ce domaine, la convention du Conseil de l'Europe est un progrès, mais trop de pays ne partagent pas encore cette conception des dangers du net.

Nous devrions pouvoir profiter de l'accès illimité aux connaissances d'Internet sans risque. Cependant, des groupes mafieux ont réalisé les avantages qu'apportait Internet.

En Nord-Pas-de-Calais, un colloque, espace de réflexion et d'action, a été créé à destination de tous. Cette démarche répond à un objectif de protection de l'homme et des enfants.

Débat et interventions officielles : E-Inclusion et développement durable

La stratégie européenne de développement durable

SUSAN BINNS : *Directrice, DG Information Society and Medias, European Commission, Brussels.*

Les TIC 21 ont développé à raison une notion d'urgence dans ce contexte du développement durable.

La stratégie européenne renouvelée, sur le développement durable, a été instaurée en juin 2006 : elle souligne l'importance de l'innovation dans les problèmes énergétiques et climatiques.

À cette occasion, a également

émané le besoin d'un partenariat regroupant tous les acteurs pour unir leurs efforts (en particulier les entreprises et les Régions).

La Commission européenne vient d'adopter un bilan comportant de bonnes nouvelles comme de mauvaises. Par exemple, les Etats membres se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet serre de 20 % pour 2020. D'autres initiatives ont été prises, comme la réalisation du plan d'action de la politique énergétique de l'Europe. Un autre engagement a été très apprécié, celui du secteur privé pour soutenir le comité.

“ **Les TIC 21 ont développé à raison une notion d'urgence dans ce contexte du développement durable.**

Malheureusement, le manque de progrès évident sur le terrain a aussi été souligné : les émissions de gaz à effet de serre ne cessent de croître en Europe.

D'après les calculs, une amélioration de l'efficacité énergétique de 2,5 % par an est prévue d'ici 2020. Cette amélioration amènera à une baisse de consommation énergétique de 20 % et une réduction des émissions de GES de 30 %. Si cette démarche semble accessible, les calculs sont-ils réalistes ? En effet, les améliorations d'efficacité énergétique n'ont jamais eu l'effet de diminuer la demande énergétique ayant toujours été dépassées par les effets de la croissance.

“ Plutôt qu'un problème, les TIC doivent démontrer leur capacité d'être une solution ! ”

Les TIC peuvent être considérées comme des substituts aux médias de communication imprimés, aux voyages... bien que les effets d'induction soient souvent supérieurs aux effets de substitution. Les TIC peuvent également remplacer des produits et des services. Par ailleurs, les TIC participent à des processus d'optimisation, par exemple le chauffage intelligent. Elles contribuent ainsi à un changement véritablement efficace.

Ainsi, les TIC peuvent apporter une contribution effective à la lutte contre l'épuisement des ressources énergétiques fossiles et les changements climatiques, mais cette contribution n'est pas automatique.

Nous entendons beaucoup de théorie, mais il faut passer à la pratique !

Plutôt qu'un problème, les TIC doivent démontrer leur capacité d'être une solution ! Pour cela, il faut qu'elles contribuent à un profond changement structurel. Pour mieux nous engager nous devons aller sur le terrain, essayer de comprendre le défi des autres et voir la contribution que nous pouvons apporter. Parmi les meilleurs partisans sont les acteurs des villes et des régions. Faisons notre révolution ensemble !

Une innovation qui touche aussi le domaine social

CATHERINE TRAUTMANN : *Députée européenne, ancienne ministre, France.* Nous sommes en pleine réflexion sur la révision des directives gaz et électricité et sur la mise en place d'une autorité de régulation européenne mieux coordonnée...



CATHERINE TRAUTMANN
DÉPUTÉE EUROPÉENNE,
ANCIENNE MINISTRE, FRANCE

Comment pouvons-nous aborder ces directives dans un contexte où la conscience du développement durable est telle que tous les secteurs se trouvent concernés par le changement climatique ? Se posent les questions des ressources, des biens publics, des biens commercialisables...

Nous devons donc mener une réflexion non seulement sur les ressources financières, naturelles et technologiques, mais aussi sur l'innovation.

La Communauté européenne a beaucoup accentué sa contribution, dans le domaine de la recherche, notamment par la mise en œuvre de délais de procédures raccourcis et par un soutien financier aux transferts technologiques.

“ L'enjeu principal est donc la partie sociale de l'innovation. ”

Cette démarche très classique soulève une problématique sociale. Les approches concernant le développement durable et les TIC se font par le biais de l'éducation, de la formation, des emplois, de l'utilisation des TIC par les sociétés... L'enjeu principal est donc la partie sociale de l'innovation.

Ce lien profond entre des TIC et développement durable doit tenir compte des bilans environnementaux, économiques, et sociaux.

Lors d'un récent voyage aux États-Unis, nous avons été confrontés à beaucoup d'innovations. Au cours des visites, les membres de notre commission se sont sentis à la fois extrêmement solidaires et européens.

“ Ce lien profond entre des TIC et développement durable doit tenir compte des bilans environnementaux, économiques, et sociaux.

L'approche des défis à venir nous a rapprochés de nos interlocuteurs. Toutefois, dans la définition de ces défis, ils nous ont trouvés trop planificateurs et rigides, et donc, peu crédibles.

Selon eux, pour mieux consommer, nous devons augmenter la production d'énergie, en intégrant les énergies renouvelables. Ils ont ainsi formulé une proposition de travail particulière entre Europe, États-Unis et Brésil.

Si notre tentative de changement à partir de la diminution des rejets de GES les intéresse, nos solutions semblent difficilement compréhensibles.

Notre politique européenne est donc apparue trop ambitieuse, volontariste et unitaire par rapport à notre réalité territoriale. Lorsque nous parlons de sécurité énergétique, de continuité d'approvisionnement, de réduction de consommation, il s'agit bien d'un défi commun et spécialement « européen ». Cet enjeu européen concerne les politiques internes mais aussi extérieures.

Le traité européen dit « modifié » permettra d'élire un haut responsable européen, chargé des politiques étrangères, et notamment de l'aspect sécurité.

Après que nous, pays occidentaux, ayons produit et consommé ce que la planète avait en réserve, nous avons une responsabilité à léguer aux prochaines générations.

Deux concepts sont à retenir par rapport à la gouvernance de l'Internet :

- l'interdépendance, parce que la dépendance, entre les pays européens, dans la dimension environnementale, est bien réelle
- la réciprocité, puisque la carte énergétique montre des inégalités qui ne sont aujourd'hui plus supportables.

Nous devons donc revoir la notion de solidarité européenne ainsi que le redéploiement des fonds européens.

Si nous souhaitons une vraie gouvernance mondiale et des résultats effectifs, nous devons admettre la nécessité d'une responsabilité partagée. Les notions de « bien public » et « bien à partager » doivent donc être clarifiées. La coopération sera renforcée si les peuples se respectent mutuellement.

La volonté étant collective (elle émane des chercheurs, des entreprises, des citoyens...), les États doivent davantage travailler ensemble. En tant que parlementaires, nous souhaitont donner un caractère durable à ces projets sous la forme d'un forum européen qui apportera régulièrement ses contributions et ces critiques. En effet, les critiques sont nécessaires pour assurer une bonne démocratie.



Échanges avec la salle

FABRICE FLIPO : *INT-GET, Institut national des télécommunications.* J'ai été étonné de voir les enjeux écologiques placés en 4^e position sachant qu'ils sont relativement importants aujourd'hui. De plus, si les dégradations écologiques ne sont pas imminentes, elles finissent par tuer au bout d'un moment, tel un « crime parfait ». Comment considérez-vous ce problème-là ? Quelles notions mettez-vous derrière le crime écologique ?

GÉNÉRAL MARC WATIN-AUGOUARD : Aujourd'hui, nous devrions ériger en « crime » un certain nombre de bandes organisées qui tentent de gagner de l'argent au détriment de l'environnement. Par exemple, le recyclage des déchets est extrêmement coûteux et des organisations peu scrupuleuses ont su tirer profit de trafics transfrontaliers. Pour y faire face, notre législation doit introduire la notion de circonstances aggravantes pour ces bandes organisées pour élever le seuil de la peine.

JEAN-JACQUES JESPERS : Les forces de l'ordre sont-elles équipées pour faire face à ces criminalités écologiques ?

GÉNÉRAL MARC WATIN-AUGOUARD : Des dispositifs sont en effet en place. Par exemple, lors d'une réunion interministérielle, nous avons souhaité créer un office pour lutter contre la criminalité écologique. J'ai voulu afficher clairement l'objectif de cet office qui était de lutter contre les atteintes au développement durable, mais cette notion est apparue comme compliquée. Cet office central a été mis en place en 2004. Le Nord-Pas-de-Calais attend de nous une coopération transfrontalière, notamment sur le trafic des déchets. Aujourd'hui, nous voyons apparaître un certain nombre d'enquêteurs spécialisés. Cependant, une vraie législation reste indispensable.

ALAIN GOURARIER : Les forces de police et de gendarmerie sont-elles équipées pour répondre rapidement aux atteintes de cybercriminalité ? La procédure semble parfois lente avant de trouver la solution adéquate.

GÉNÉRAL MARC WATIN-AUGOUARD : Les démarches technologiques sont bien plus rapides que celles de l'administration. Néanmoins, un tel dispositif implique un changement culturel. En effet, beaucoup de grands patrons font partie d'une génération qui n'a pas encore franchi le cap technologique et qui ne s'intéresse pas beaucoup à ces notions de cybercriminalité. Cependant, la prise de conscience est de plus en plus forte.

Elle s'accompagne d'un certain nombre de formations et de service d'enquêteurs. Pour une répression plus ciblée, les magistrats doivent également s'ouvrir à cette réalité de l'Internet. De nombreux forums se consacrent à ce sujet, cependant, si nous avons beaucoup d'avocats, nous manquons cruellement de magistrats.

JEAN-JACQUES JESPERS : Madame Trautmann, vous avez dressé tout à l'heure un bilan assez négatif sur les directives européennes. À quoi attribuez-vous cette situation ?

CATHERINE TRAUTMANN : Ce contexte problématique est dû, tout d'abord, à une consommation croissante. En rattrapant leur retard économique, certains pays produisent des GES. De plus, la demande de biens de consommation augmentant en Europe, les industries accroissent leurs productions. Nous sommes donc confrontés à un problème de rééquilibrage. Cette demande est liée au confort et à une bonne qualité de vie.

Deux des principaux secteurs à la source des émissions de GES sont aujourd'hui le transport et l'habitat.

Ensuite, le prix de l'énergie doit-il baisser pour que chacun puisse en profiter, ou doit-il subir des contraintes ? Les États sont les principaux responsables dans les domaines de la lutte et des sanctions contre la pollution. Mais sans la Commission et le Parlement européen, aujourd'hui, nous n'aurions pas obtenu autant de résultats.

